



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

2018/930605/CTOI-1302/000009

Autorisation régionale de pêche pour la pêche des « Thons et espèces apparentées en zone CTOI »

Références Réglementaires

* Recommandation n°13-02 de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) concernant le registre CTOI des navires autorisés à opérer dans la zone de compétence de la CTOI ;
* Règlement (UE) n°1380/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche ;
* Règlement (CE) n°1224/2009 du Conseil du 20 novembre 2009 instituant un régime communautaire de contrôle afin d'assurer le respect des règles de la politique commune de la pêche ;
* Arrêté du 25 février 2013 portant création des autorisations de pêche ORGP pour certaines pêcheries non contingentées ou contingentées soumises à des mesures de gestion adoptées dans le cadre de certaines organisations régionales de gestion de la pêche.

Nom du navire autorisé	BELOUVE	OP ou comité des pêches concerné : OR.THON.GEL	
Immatriculation du navire autorisé	RU Quartier	930605 N° immatriculation	
Nom de l'armement	COMPAGNIE D'ARMEMENT A LA PECHE		
Caractéristiques techniques du navire	Longueur hors tout : 89.4 (en mètres)	Puissance : 3800.0 (en kW)	Jauge : 2667.0 (en UMS)
Pour la période du : 01/01/2018 au 31/12/2018			
Condition de l'autorisation			
Activité(s) réglementée(s)		Condition(s) spéciale(s)	
Sennes Thons et espèces apparentées Zone CTOI		Codes FAO:SB-SV-SDN-SSC-SPR-SX	
Date de délivrance : 14/12/2017			